

Sioen Fabrics Calandering  
Z.I. La Martinoire  
104 Boulevard de l'Eurozone  
7700 Mouscron  
Belgique

Eurofins Product Testing A/S  
Smedeskovvej 38  
8464 Galten  
Denmark

voc@eurofins.com  
www.eurofins.com/voc-testing

Date  
21 août 2013

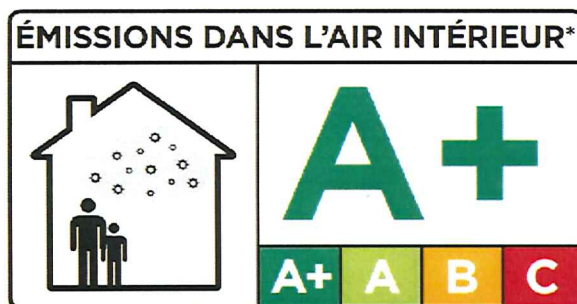
## Rapport de test d'émission de COV

### 1. Information sur l'échantillon

Identification de l'échantillon	Plastylon Casual
Type de produit	Papier peint
Numéro de lot	3020889
Date de production	02/07/2013
Date de réception	05/07/2013
Période de test (Début-fin)	17/07/2013 - 14/08/2013

### 2. Conclusion concernant la classe d'étiquetage d'émission de COV.

Cette recommandation est basée sur la réglementation française du 23 mars 2011 (décret DEVL1101903D) et du 19 avril 2011 (arrêté DEVL1104875A). Pour plus d'informations, contacter notre site [www.eurofins.com/france-voc](http://www.eurofins.com/france-voc).



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

La classe d'émission de COV du produit a été indiquée sans tenir explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Conformément au décret n°2011-321 du 23 mars 2011, l'indication de la classe d'émission de COV relève de la seule responsabilité de la personne - physique ou morale - mettant à disposition le produit sur le marché français.

Les résultats concernent uniquement le ou les échantillon(s) testé(s).

Ce rapport peut être copié ou réimprimé partiellement ou intégralement, uniquement après accord écrit d'Eurofins.

### 3. Méthode de test

Méthode	Principe	Paramètres	Limite de quantification	Incertitude	
ISO 16000 parties -3, -6, -9, -11 Méthodes internes utilisées: 9810, 9811, 9812, 2808, 8400	GC/MS HPLC/UV	VOC Aldéhydes volatils	2 µg/m <sup>3</sup> 3 µg/m <sup>3</sup>	22% (RSD) Um = 2 x RSD = 45 %	
<b>Paramètres de test dans la chambre d'émission</b>					
Volume de la chambre, L	119	Température, °C	23±1	Humidité relative, %	50±5
Taux de renouvellement d'air, 1/h	0,5	Facteur de charge, m <sup>2</sup> /m <sup>3</sup>	1		
<b>Condition de test: L'échantillon reste dans la chambre d'émission durant les 28 jours de tests.</b>					
<b>Préparation de l'échantillon</b>					
Le dessous a été couvert de papier aluminium.					

## 4. Résultats

	Concentration après 28 jours $\mu\text{g}/\text{m}^3$	C	B	A	A+
COVT	150	>2000	<2000	<1500	<1000
Formaldéhyde	<3	>120	<120	<60	<10
Acétaldéhyde	<3	>400	<400	<300	<200
Toluène	<2	>600	<600	<450	<300
Tétrachloroéthylène	<2	>500	<500	<350	<250
Éthylbenzène	<2	>1500	<1500	<1000	<750
Xylène	<2	>400	<400	<300	<200
Styrène	<2	>500	<500	<350	<250
2-Butoxyéthanol	<2	>2000	<2000	<1500	<1000
1,2,4-Triméthylbenzène	<2	>2000	<2000	<1500	<1000
1,4-Dichlorobenzène	<2	>120	<120	<90	<60

< Signifie inférieur à  
> Signifie supérieur à



Dr. Arja Valtanen  
Responsable Service d'Analyse